

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE  
Conseil Communautaire

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 31 JANVIER 2024

**07- Objet : OFFICE DE TOURISME DE L'ALBRET – APPEL A PROJET « ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DES TERRITOIRES TOURISTIQUES » (ACTT)**

**N° Ordre : DE-006-2024**

Rapporteur : Jean-François Garrabos, vice-président au Tourisme

Nomenclature : 7.10.3 finances locales – divers - autres

L'an deux mille vingt-quatre, le 31 janvier à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Bruch, après convocation régulière du Président du 25 janvier 2024, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

### **Membres présents (43) :**

**Andiran** : M. Lionel LABARTHE

**Barbaste** : Mme Valérie TONIN

**Bruch** : M. Alain LORENZELLI

**Buzet-sur-Baïse** : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIÉ

**Calignac** : Mme Stéphanie DAVID

**Espiens** : M. Serge LARROCHE

**Feugarolles** : M. Jean-François GARRABOS

**Fieux** : M. Joël AREVALILLO

**Francescas** : Mme Paulette LABORDE

**Lamontjoie** : M. Pascal BOUTAN

**Lannes-Villeneuve de Mézin** : M. Jacques ÉCHÉVÉRIA

**Lasserre** : M. Serge PERES

**Lavardac** : Mme Isabelle SALIS, MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRES

**Le Frechou** : M. André APPARITIO

**Le Nomdieu** : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

**Le Saumont** : M. Jean-Louis LALAUDE

**Mézin** : Mme Dominique BOTTÉON et MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABÉRA

**Moncaut** : M. Francis MALISANI

**Moncrabeau** : M. Nicolas CHOISNEL

**Montgaillard-en-Albret** : M. Henri de COLOMBEL

**Montagnac-sur-Auvignon** : -

**Montesquieu** : M. Alain POLO

**Nérac** : Mmes Laurence BERTHOUMIEUX, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY, MM Serge ARNAUNÉ, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Nicolas LACOMBE

**Pompiey** : M. Jean-Pierre SUAREZ

**Poudenas** : M. Jean de NADAILLAC

**Réaup-Lisse** : M. Pascal LEGENDRE

**Saint Pe Saint Simon** : M. Michel SABATHIER

**Saint-Vincent-de-Lamontjoie** : M. Daniel AIRODO

**Sainte-Maure-de-Peyriac** : -

**Sos-Gueyze-Meylan** : M. Didier SOUBIRON

**Thouars-sur-Garonne** : M. Jean-Pierre VICINI

**Vianne** : Mme Laurence BENLLOCH

**Xaintrailles** : Mme Michèle AUTIPOUT

**Membres absents ayant donné procuration (4) :**

**Nérac** : Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, M. Marc GELLY à M. Nicolas LACOMBE, M. Frédéric SANCHEZ à Mme Evelyne CASEROTTO,

**Sainte-Maure-de-Peyriac** : M. Thierry PLANTÉ à M. Didier SOUBIRON

**Membres absents excusés (3) :**

**Barbaste** : M. Michel DAUNES

**Lavardac** : M. Georges BARBARA

**Montagnac-sur-Auvignon** : M. Jean-Louis TOLOT

**Membres absents non excusés (2) :**

**Nérac** : Mme Mélanie SERRE-SOLANO et M. Patrick GOLFIER

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIÉ a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 43

Votants : 47

Absents : 9

- Dont « pour » : 47

- Dont suppléé : 0

- Dont « contre » :

- Dont représentés : 4

- Dont abstention :

Vu les statuts d'Albret Communauté,  
Vu la compétence Développement économique et tourisme,  
Vu les statuts de l'office de tourisme de l'Albret,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code du tourisme,

En association avec le Pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne et l'office de tourisme Destination Agen, l'Office de Tourisme de l'Albret se porte candidat à l'appel à projets régional « Accompagnement au changement des territoires touristiques » par l'intermédiaire de l'agence de développement et de réservation touristique de Lot-et-Garonne. Albret Communauté doit prendre acte de la candidature.

Jusqu'à la fin de l'année 2022, le territoire d'Albret Communauté bénéficiait de l'appel à projets « Nouvelle organisation touristique des territoires » (NOTT) qui était porté par l'Office de tourisme de l'Albret. Ce dispositif lui a permis de se structurer au niveau touristique, en professionnalisant ses acteurs, en améliorant ses outils de communication et de commercialisation, en mettant en place des actions de coopération.

Afin de poursuivre son soutien aux territoires touristiques, tout en les orientant vers des stratégies plus responsables, la Région Nouvelle-Aquitaine propose un appel à projets intitulé « Accompagnement au changement des territoires touristiques » (ACTT). L'objectif du programme est de faire évoluer les territoires vers une offre touristique écoresponsable, en cohérence notamment avec la feuille de route régionale Néo Terra.

L'appel à projets ACTT peut venir en appui des territoires sur trois axes :

**1. Soutenir l'appropriation d'une stratégie de tourisme écoresponsable au travers de trois enjeux :**

- Accompagner et valoriser les actions en faveur de la transition écologique ;
- Sensibiliser les habitants, les visiteurs et les touristes aux enjeux du tourisme durable ;

- Soutenir les stratégies d'inclusion sociale au sein d'un territoire de projet.

## 2. Favoriser le développement de la responsabilité sociétale des organisations et des entreprises (RSOE) avec un enjeu principal :

- Impulser la mise en œuvre de démarches RSOE au sein des entreprises et des structures touristiques.

## 3. Développer et optimiser la stratégie économique des professionnels du tourisme avec deux enjeux :

- Repositionner l'offre touristique et de services du territoire ;
- Améliorer la performance économique des structures touristiques, notamment par la transformation numérique des offices de tourisme et des socioprofessionnels du tourisme.

Dans ce cadre, des actions collectives (opérations de sensibilisation, élaboration d'une stratégie...) comme des actions individuelles (travaux de restructuration innovante d'office de tourisme, achat de matériel adapté à un public particulier...) pourront être soutenues par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Afin de faciliter la candidature des territoires lot-et-garonnais à cet appel à projets, l'agence de développement et de réservation touristique de Lot-et-Garonne (ADRT 47) a proposé de construire une candidature commune avec les territoires volontaires.

L'Office de Tourisme de l'Albret, avec l'Office de tourisme Destination Agen et le Pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne (regroupant les Offices de tourisme de Val de Garonne, Lauzun, Duras et Casteljaloux), en partenariat avec l'ADRT 47, ont ainsi décidé de déposer une candidature commune. L'élaboration de celle-ci est assurée par l'agence, qui sera également en charge de la coordination et de la mise en œuvre du programme le cas échéant.

De ce fait, une participation financière sera versée à l'ADRT par chaque territoire. Pour l'Albret, c'est l'Office de Tourisme de l'Albret qui s'acquittera de cette participation. Elle sera incluse dans le budget de l'Office de tourisme de l'Albret, et ne supposera donc aucune contribution financière supplémentaire de la part d'Albret Communauté.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Considérant l'exposé du Président,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité

- **De prendre acte** de la candidature de l'Office de Tourisme de l'Albret à l'appel à projets régional « Accompagnement au changement des territoires touristiques » qui sera déposée par l'ADRT 47 ;
- **D'autoriser** le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,  
Président



Jean-Louis Molinié  
Secrétaire de séance



Publication le : - 2 FEV. 2024